

DECRET D/2015/ N° 074 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE DIRECTEUR ET CHEF DE CABINET
DE GOUVERNORAT**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/an du 31 décembre 2001. Portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG/ du 20 Janvier 2014, portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1er : Sont nommés dans les fonctions ci-après, les cadres dont les prénoms et noms suivent :

1. **Directeur de Cabinet du Gouvernorat de Faranah** : Monsieur Mohamed Lamine KEITA, Professeur en service à la Direction Préfectorale de l'Education de Siguiri ;
2. **Chef de Cabinet du Gouvernorat de Mamou** : Monsieur Samba Herri CAMARA, précédemment Préfet de Lélouma ;

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 02 MAI 2015



Professeur ALPHA CONDE